

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

AVIS est par les présentes donné que le conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, lors de sa séance ordinaire qui sera tenue le 4 juillet 2023 à 19 h, au parc De Mézy sis au 12120, rue Grenet, Montréal, statuera sur une demande de dérogation mineure relative à l'immeuble projeté qui portera le numéro 12255, rue Ranger, lequel sera érigé sur le lot 1 435 267 du cadastre du Québec.

Cette dérogation mineure autoriserait un pourcentage de façade, devant être situé dans la marge avant maximale, de 74 % au lieu de 80 %, et ce, malgré le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274).

Toute personne intéressée pourra être entendue par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande au cours de cette séance.

Pour information, veuillez vous adresser à la Direction du développement du territoire : 514 872-3020.

FAIT à Montréal, le 16 juin 2023.

Le secrétaire d'arrondissement,
Chantal Châteauvert